



## **CARTIER CLÔTURE UN PLACEMENT PRIVÉ DE 150 000 \$ ET MANDATE PARADOX POUR DES SERVICES DE RELATION AUX INVESTISSEURS**

Val-d'Or, Canada, le 18 août 2016 – **Ressources Cartier Inc.** (Bourse de croissance TSX : ECR) («**Cartier**») annonce la clôture d'un placement privé totalisant 150 000 \$. Au total, Cartier a émis 1 250 000 unités (les « Unités ») au prix de 0,12 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une (1) action ordinaire au prix de 0,12 \$ l'action et d'un (1) bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une (1) action ordinaire au prix de 0,15 \$ pour une période de douze (12) mois suivant la date de clôture. Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à un délai de détention statutaire de quatre (4) mois.

La Société annonce également la signature d'une entente relative aux relations avec les investisseurs avec la société Relations Publiques Paradox Inc. (« **Paradox** »). En vertu de l'entente intervenue entre les parties, Paradox concentrera ses efforts sur le développement et l'expansion de l'information relative à Cartier auprès de la communauté des investisseurs par le biais d'un programme global de relations avec ceux-ci. Paradox fournit depuis près de quinze ans des services de relations avec les investisseurs auprès d'entreprises œuvrant au sein de plusieurs secteurs d'activités. Les services qui seront fournis à Cartier comprendront : l'élaboration d'une stratégie marketing destinée aux milieux financiers, l'utilisation de la base de données et de contacts de Paradox, l'organisation de réunions et de présentations pour le compte de Cartier de même que la fourniture de services d'envoi de courriels et de prise d'appels entrants.

L'entente a une durée de 24 mois à compter de sa signature et pourra être résiliée en tout temps sans frais par l'une ou l'autre des parties sur préavis écrit de 30 jours. Dans le cadre de cette entente Cartier paie Paradox un frais d'engagement mensuel de 7 500 \$ et octroie à Paradox 500 000 options d'achat d'actions ordinaires de Cartier au prix de \$0,17 par action pour une période de 5 ans. Ces options sont octroyées conformément aux termes de l'actuel régime d'options d'achat d'actions de Cartier ainsi que la Politique 3.4 de la Bourse de croissance TSX. L'entente, le paiement des honoraires ainsi que l'octroi des options susmentionnés demeurent sujets à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Les administrateurs de Paradox sont MM. Jean-François Meilleur, également président, Carl Desjardins et Karl Mansour. La société 9244-2946 Québec inc., elle-même contrôlée par Gestion Jean-François Meilleur inc., Gestion Carl Desjardins inc. et Gestion Karl Mansour inc., est l'actionnaire majoritaire de Paradox. MM. Jean-François Meilleur, Carl Desjardins et Karl Mansour seront les personnes qui fourniront les services à Cartier. Les bureaux de Paradox sont situés au 1178, Place Phillips, bureau 250, Montréal, Québec. Les administrateurs de Paradox ont souscrit au placement privé pour un total de 101 400 \$, soit 845 000 Unités.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi intitulée «US Securities Act of 1933», telle que modifiée, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans inscription ou dispense d'inscription applicable.

Les actions ordinaires de Ressources Cartier Inc. sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole «ECR».

Philippe Cloutier  
Président et Chef de la direction  
Ressources Cartier Inc.  
Téléphone: 819 856-0512  
[philippe.cloutier@ressourcescartier.com](mailto:philippe.cloutier@ressourcescartier.com)  
[www.ressourcescartier.com](http://www.ressourcescartier.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*